



MEGLIU INSEME

CORSICA 21



Agenda Corse

21

Corsica
Vint'Unu

Salle des délibérations
de l'Assemblée de
Corse

20 Novembre à 9h



■ Corsica 21 : ordre du jour



20 Novembre 2014

Objectif	Faire partager à l'ensemble des partenaires régionaux de la CTC une vision commune de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 régional afin que chacun puisse se l'approprier et en devienne un acteur engagé.
9h - 9h 45	Accueil des participants
9h 15 - 9h 45	Conférence de presse de MM. Paul Giacobbi et Pierre Ghionga
9h 45 – 10h 15	Discours d'introduction par Monsieur Paul Giacobbi : la vision du Développement Durable et ses enjeux pour la Corse
10h 15 – 10h 30	Intervention de Monsieur Pierre Ghionga relative à l'expérimentation menée en Corse de 2011 à 2013 par l'OEC
10h 30 – 13h 00	Table ronde des grands témoins de la phase expérimentale qui apporteront leurs témoignages : <ul style="list-style-type: none"> - Agendas micro-régionaux : organisation, premiers bilans, acquis principaux - Formation aux métiers de l'Economie Verte - Stratégie de communication - Bonnes pratiques de Développement Durable - Gestion des déchets - Tourisme durable en Corse
13h - 14h	Buffet
14h – 15h	Présentation de la démarche pour la stratégie régionale « Agenda Corse 21/Corsica 21 »
15h - 16h	Constitution et réunion des 6 ateliers de travail qui seront chargés de procéder à l'évaluation participative de l'expérimentation menée par l'OEC : <ol style="list-style-type: none"> 1. Communication, bonnes pratiques, Observatoire Développement Durable 2. Métiers et formations de l'Economie verte 3. Agendas 21 micro régionaux – évaluation de la démarche 4. Agendas 21 micro régionaux – évaluation des résultats ... et de réfléchir à la mise en place des deux nouveaux dispositifs : <ol style="list-style-type: none"> 5. Eco-socio conditionnalité des aides 6. Management environnemental
16h	Installation du Comité de Pilotage de la démarche par Monsieur le Président de l'OEC en présence de Monsieur le Président du conseil exécutif.
16h30	Clôture de la séance par Monsieur le Président du conseil exécutif.



Parce qu'un Agenda 21 doit avant tout être une action concertée, nous avons voulu, avec le Président Paul Giacobbi, lors de cette réunion de lancement de l'**Agenda Corse 21 / Corsica Vint'Unu** réunir l'ensemble des parties prenantes de la démarche qui va s'engager. La concertation sera en effet notre fil conducteur tout au long du processus de construction de ce projet qui consiste à transcrire dans un programme d'actions une vision du Développement Durable partagée par le plus grand nombre.

Dès le 28 juillet 2011, l'Assemblée de Corse décidait d'engager la réalisation de l'Agenda Corse 21/ Corsica Vint'Unu et affirmait ainsi sa volonté d'intégrer le Développement Durable dans ses politiques publiques. **Sous l'égide de l'Office de l'Environnement de la Corse**, une phase d'expérimentation approfondie **s'est engagée sur la période 2011-2013**, qui a abouti à la définition d'une méthode adaptée aux spécificités de notre territoire, la définition d'une politique de communication, la réalisation de 4 Agendas 21 micro-régionaux et la mise en place de nombreuses actions concrètes comme la construction d'une plateforme numérique collaborative, un recueil de bonnes pratiques aux niveaux régional, national et européen en matière de Développement Durable et d'Economie Verte,... Forts de ces acquis, nous entamons à présent une nouvelle phase qui débutera par une **évaluation participative** de notre modèle expérimental. Le 20 novembre, cette évaluation approfondie sera réalisée dans le cadre de groupes de travail constitués à cette occasion. Un **Comité de Pilotage** sera également installé à cette occasion, il validera l'évaluation et le document présentant la **stratégie globale de Développement Durable** de la Collectivité Territoriale de Corse.

Amplifier sans cesse notre action pour le Développement Durable en Corse est notre responsabilité commune de citoyens du monde.

Pierre Ghionga

Conseiller exécutif en charge de l'Agenda 21
Président de l'OEC

Postu chì tocca anzituttu à un Agenda 21 d'esse un'azione concertata, emu vulsutu, incù u Presidente Paul Giacobbi, durante sta riunione di lanciù di l'Agenda



Corse 21 / Corsica Vint'Unu, adunisce l'inseme di l'attori di sta dimarchja chì s'hà da move. A concertazione hà da esse di fatti u nostru filu cunduttore durante u prucessu di custruzione di stu prugettu chì cunsiste à trascribere in un pruگرامma d'azione una visione di u Sviluppù à Longu andà scumpartuta da a maiò parte.

*Da u 28 di lugliu di u 2011, l'Assemblea di Corsica pigliò a decisione d'ingaggià a realizzazione di l'Agenda Corse 21/Corsica Vint'Unu è affirmò tandu a so vulintà d'integrà u Sviluppù à Longu andà in core à tutte e so pulitiche publiche. **Sottu à l'egida di l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica**, una fasa di sperimentazione fundiata s'hè ingaggiata annantu à u periodu 2011-2013, chì hà sbuccatu annantu à a definizione di un metudu adattatu à e specificità di u nostru territoriu, a definizione di una pulitica di cumunicazione, a realizzazione di 4 Agenda 21 microrughjunali è a messa in anda di parechje azione concrete cum'è a custruzione di una piattaforma numerica cullaborativa, una raccolta di e pratiche bone à livelli regionale, naziunale è europeu in fattu di Sviluppù à Longu andà è d'Ecunomia Verde... Forti da sti acquisti, principiaremù tandu una nova fasa chì hà da cummincià incù una **valutazione participativa** di u nostru mudellu sperimentale. U 20 di nuvembre, sta valutazione fundiata hà da esse realizzata in u quadru di gruppi di travagliu custituiti à st'occasione. Sarà ancu stallatu un Cumitatu di Pilutagiu à l'occasione, hà da validà a valutazione è u documentu chì presenta a **strategia glubale di Sviluppù à Longu andà** di a Cullettività Territoriale di Corsica.*

Stende sempre a nostra azione à prò di u Sviluppù à Longu andà hè di a nostra responsabilità cumuna di citadini di u mondu.

Pierre Ghionga

Cunsigliere esecutivu in carica di l'Agenda 21
Presidente di l'UAC

PLANNING PRÉVISIONNEL DES ATELIERS D'ÉVALUATION	Thèmes ateliers	Semaine													
		2014		2015											
		S50	S51	S2	S3	S5	S6	S10	S11	S19	S21	S22	S23	S24	S25
	Communication, bonnes pratiques, Observatoire Développement Durable			X	X	X						X	X		
	Métiers et formations de l'Economie verte	X	X			X	X							X	
	Agendas 21 micro régionaux – évaluation de la démarche	X	X		X	X				X					
	Agendas 21 micro régionaux – évaluation des résultats	X	X		X	X									
	Eco-socio conditionnalité des aides							X	X						X
	Management environnemental														X

L'évaluation sera structurée pour chaque thème autour d'une méthode identique :

1. Élaboration d'un référentiel d'évaluation partagée.
2. Rappel des principaux objectifs et résultats de la phase d'expérimentation.
3. Tenue de 3 réunions de travail avec pour objectifs essentiels de : valider le référentiel d'évaluation ; mettre en évidence des pistes d'amélioration pour corriger, adapter, modifier et amplifier les acquis de la phase précédente ; proposer une vision prospective.
4. Formulation des propositions qui seront soumises au Comité de Pilotage.

■ Qu'est ce qu'un Agenda 21 ?

« **AGENDA** » pour programme et « **21** » pour 21^{ème} siècle.

Né en 1992 au Sommet de la Terre à Rio, l'Agenda 21 est l'outil des collectivités locales pour : **afficher leurs intentions, structurer, organiser et programmer leurs actions en matière de Développement Durable.**

■ Quelles sont les finalités d'un Agenda 21 ?

Il s'agit de construire une nouvelle approche du développement des territoires afin de contribuer à :

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère.
- Conserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources.
- Favoriser l'épanouissement des êtres humains.
- Susciter la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations.
- Développer les modes de production et de consommation responsables.

■ Pourquoi un Agenda 21 régional en Corse ?

Corsica Vint'Unu va nous permettre, de manière partagée, de poser une stratégie de Développement Durable sur l'ensemble de l'île, avec pour buts majeurs de :

- Renforcer l'attractivité de la Corse, dans un territoire cherchant à concilier la préservation d'un environnement de qualité, le respect des hommes et leur épanouissement avec le dynamisme de son économie.
- Impulser une dynamique à l'échelle de toute la Corse, afin que les citoyens, les collectivités, les acteurs associatifs, les entreprises agissent ensemble afin de renforcer la mise en synergie de leurs actions.

■ Les résultats attendus de Corsica Vint'Unu

- Valider et faire approprier par les partenaires régionaux de la Collectivité Territoriale de Corse l'expérimentation conduite antérieurement par l'OEC.
- Expérimenter, dans le fonctionnement interne des services de la CTC, de ses agences et offices, 2 nouveaux leviers d'action innovants : **l'éco-socio conditionnalité des aides et le Management Environnemental.**
- Proposer, dans le cadre des compétences et prérogatives régionales, une stratégie de Développement Durable à l'échelle de l'ensemble du territoire.

« La révolution verte n'est plus à venir, elle est engagée. Il faut faire de nos handicaps un atout pour répondre à cette nouvelle donne ».

Pierre Ghionga - Corse Matin le 3 juin 2010



Contact : Marie Ange SALICETI- Charles PASQUALINI
corsica21@oec.fr